

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>			
Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines			
Nombre de délégués en exercice	<b>31</b>	Absents représentés :	<b>6</b>
Présents	<b>24</b>	Absent non représenté :	<b>1</b>
<b>VOTANTS</b>			<b>30</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 24 Février 2015, après convocation légale reçue le 18 Février 2015, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. Rémy ARNAUD, M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, Mme Jacqueline BOUYAC, M. Alain BRES, , Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, , M. Lucien STANZIONE, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER.

**Etaient Absents représentés :**

Mme Sabine CHAUVET (Pouvoir donné à Mme Laurence MONTERDE),  
M. Thomas CONSTANTIN (Pouvoir donné à M. Christian GROS),  
Mme Arlette GARFAGNINI (Pouvoir donné à Mme Sylviane VERGIER),  
M. François PANTAGENE (Pouvoir donné à M. Henri BERNAL),  
M. Christian SOLLIER (Pouvoir donné à M. Pierre GABERT),  
Mme Isabelle VINSTOCK (Pouvoir donné à M. Claude PARENTI)

**Etait Absent non représenté :**

M. Lucien STANZIONE

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Karine CANDALE ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Subvention 2015 à l'Amicale du personnel les Sorgues du Comtat**

Monsieur Michel TERRISSE, Vice-président, indique à l'assemblée que l'amicale du personnel des « Sorgues du Comtat » a transmis une demande de subvention pour l'année 2015 d'un montant de **10 000.00 €** réparti comme suit :

- Arbre de Noël (Cadeaux Enfants, Goûters, Animations, Cadeaux Retraités)	7 000.00 €
- Frais de Fonctionnement	3 000.00 €
- <b>Soit un total de</b>	<b>10 000.00 €</b>

L'amicale du personnel indique qu'à cette demande il faudra ajouter la participation aux départs à la retraite ainsi que les médailles à savoir :

200 € / retraité  
91 € / médaille d'Argent  
107 € / médaille Vermeil  
122 € / médaille Or

**DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT**

Le Bureau Communautaire réuni le 3 février 2015 propose d'attribuer une subvention d'un montant de **3 000 €** correspondant aux frais de fonctionnement en attendant le vote du budget 2015.

**Le Conseil Communautaire,**

**Monsieur Michel TERRISSE, Vice-président, entendu,**

**Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**DECIDE** de verse une subvention de **3000 €** à l'Amicale du personnel des Sorgues du Comtat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**

